

BULLETIN LOCAL D'INFORMATION SYNDICALE

Sommaire :

p.1 : Édito	p.7 : Petit compte rendu d'une réunion de directeurs...
p.2 : Rentrée 2012 : un sparadrap sur une jambe de...	p.8 : 54 : Plan « Collèges Nouvelle génération »
p.3 : « Emplois d'avenir professeur », la précarité vue...	p.10 : Contre l'Europe austéritaire, mobilisons-nous !
p.6 : Il a dit, il a menti	p.11 : Pour Valls, le changement, c'est de poursuivre la politique anti-Roms de Sarkozy

EDITO

Le nouveau président nous a promis le changement. Pour l'école, il s'était engagé à revenir sur toutes les suppressions de postes prévues pour la rentrée 2012 ainsi qu'à rétablir la formation des enseignants (p.6). Une dizaine de postes de professeurs et 4 de CPE ont été rétablis sur les 804 suppressions en Lorraine (p.2) ; et pour les stagiaires, une poignée d'heures de décharge, mais le maintien de l'essentiel de la mastérisation : ici également, une mesurette corrige mal un de ses effets, l'allongement des études, en proposant aux étudiants boursiers de financer leurs études par un emploi précaire en échange d'un engagement à s'inscrire aux concours (p.3).

Mais c'est bien pour les collègues de la voie technologique que la rentrée 2012 se révèle être la pire des rentrées de ces dernières années. Si certains avaient quelque espoir de voir le nouveau gouvernement revenir sur la réforme STI2D, ils ont bien vite déchanté : une circulaire ministérielle du 27 juin vient de demander aux collègues des 4 spécialités de sciences et technologies industrielles de se faire hara-kiri en tirant un trait sur la matière qu'ils avaient choisi d'enseigner, cela en se positionnant sur l'une des 4 spécialités d'une nouvelle nomenclature. Méthode choisie par le rectorat de Nancy-Metz pour leur faire avaler le poison : vite et d'un trait. Si le ministère n'attend le retour des académies que pour le 15 octobre et si la plupart des rectorats laissent aux collègues jusqu'à la fin du mois pour se déterminer, chez nous ils ont six jours à peine.

Le changement vient-il d'un autre ministère ? Pas de l'intérieur où s'est poursuivie pendant l'été l'insupportable politique anti-Roms de Sarkozy (p.11). Pas du ministère du travail non plus où les emplois d'avenir montrent qu'on ne renonce toujours pas depuis les années 80 aux bons vieux emplois aussi précaires qu'aidés pour faire baisser les chiffres du chômage. Pas non plus du côté de la politique européenne quand Hollande, face à ses homologues, s'engage en faveur d'un pacte budgétaire promettant aux peuples européens une austérité dont Grecs, Espagnols, Portugais ou Italiens souffrent déjà dramatiquement (p.10).

Rien n'a changé alors, direz-vous ? Si, un ton et une écoute qui tranchent, il est vrai, avec le mépris et l'arrogance du sarkozysme. Les organisations syndicales ont été « consultées » pendant l'été. Mais il en ressort un sentiment profondément désagréable que ces consultations doivent servir d'exutoire, sans débat de fond, alors que l'essentiel est soit décidé soit évacué ; méthode éprouvée à l'échelle locale (p.8) et que l'on retrouve aujourd'hui à l'échelle nationale. Nous ne nous laisserons pas bernier par un pseudo dialogue social et par de la com', pas plus que par des chiffres (p.7).

Certains diront qu'il faut laisser du temps à une équipe pour qu'elle fasse ses preuves. Mais en cent jours, Hollande aurait au moins pu engager la reconstruction de ce que les cent premiers jours de Sarkozy ont détruit en matière de service public et de droits sociaux. À SUD Éducation Lorraine, nous estimons que pour les populations peu à peu ou déjà exclues de l'éducation, de l'emploi, des soins, du logement... nous n'avons pas le temps d'attendre. Il fallait des mesures courageuses et d'urgence, et nous l'avons dit. Alors, tirons les conclusions de ces cent premiers jours et ne comptons que sur nous-mêmes car seule la lutte paye !

RENTRÉE 2012 : UN SPARADRAP SUR UNE JAMBE DE BOIS

Le Ministère de l'Éducation Nationale a annoncé la répartition de 1000 postes de professeurs des écoles, de 100 CPE et de 280 enseignants du secondaire, pour la rentrée scolaire 2012. 10 postes supplémentaires de profs des écoles, 4 CPE, ainsi que quelques emplois précaires, pour toute l'académie de Nancy-Metz, cela ne constitue en rien un plan d'urgence pour cette rentrée ! Si certaines organisations syndicales et le recteur Pollet¹ se réjouissent de ces décisions, pour SUD Éducation Lorraine la réalité que nous affrontons à la rentrée dans les écoles de notre académie c'est bien la suppression de 357 postes (367-10), confirmant notamment le démantèlement des RASED des 4 départements lorrains.

À ces conséquences pour les collègues professeurs des écoles, s'ajoutent celles pour ceux du second degré avec, notamment, les effets de la réforme du lycée qui se font de plus en plus sentir (425 postes supprimés, augmentation des effectifs, suppression des dédoublements, accroissement de la charge de travail...), réforme dont le ministre n'a aucunement annoncé une possible remise en question. Quid également de la réforme de l'enseignement professionnel qui supprime 25% de formation pour les élèves de bac pro ? Quid de celle de la voie technologique qui n'a d'autre objectif que de supprimer des postes ?

La rentrée prévue par Sarkozy-Fillon-Chatel, à peine édulcorée par Hollande-Peillon, c'est 13000 postes en moins au lieu des 14000 suppressions initialement prévues. Quand SUD Éducation s'adresse au Ministre pour réclamer un véritable plan d'urgence pour la rentrée, celui-ci argue que le gouvernement précédent n'a pas prévu assez de postes aux concours. Nous lui répondons que c'est une question de volonté et que des solutions existent : extension des listes complémentaires, mise en place de concours exceptionnels (comme cela s'est déjà fait par le passé, en 1982 notamment), ou encore titularisation des collègues précaires qui exercent déjà des fonctions d'enseignement...

SUD Éducation Lorraine ne se satisfera pas d'un sparadrapp sur une jambe de bois. Ce que nous réclamons c'est un véritable plan d'urgence :

- le rétablissement des postes supprimés,
- le réemploi et la titularisation sans conditions de tous les précaires,
- le retour à une véritable formation pour les stagiaires,
- la suppression du Livret personnel de compétences,
- la suppression de tous les systèmes de fichage centralisé des élèves et des personnels,

**SI LE MINISTRE PEILLON AFFIRME VOULOIR RECONSTRUIRE,
IL AURAIT PU D'ABORD ÉVITER UNE ANNÉE SUPPLÉMENTAIRE DE
DÉMOLITION.**

POUR L'INSTANT, LE CHANGEMENT, ON L'ATTEND !

¹ Cf. Républicain Lorrain, 31/08/12.

« Emplois d'avenir professeur »

La précarité vue de gauche

La méthode

Le Ministère a convoqué **dans l'urgence** en août une séance exceptionnelle du Conseil Supérieur de l'Éducation pour présenter le volet « professeur » des emplois d'avenir : organisations syndicales invitées le 10, texte transmis le 14, CSE le 24.

Présentation



L'emploi d'avenir est le nouveau contrat aidé d'accompagnement dans l'emploi promis par le candidat Hollande. Il entre dans le cadre du dispositif du Contrat Unique d'Insertion (CUI-CAE) déjà existant, payé au SMIC et financé à 75% par l'État. Si l'emploi avenir est orienté vers les jeunes de moins de 25 ans sans qualifications et issus des « zones sensibles », le volet « professeur » est présenté par le

gouvernement comme un pré-recrutement d'étudiants se destinant à l'enseignement.

Il s'agit de contrats de droit privé, d'une durée d'un an, renouvelable deux fois, pour les étudiants qui s'engagent à passer les concours de l'Éducation Nationale. Les bénéficiaires seront recrutés localement par les EPLE (collèges et lycées) et exerceront leurs fonctions dans un ou plusieurs établissements ou écoles. Les missions exercées pourront être diverses, allant de l'activité périscolaire (pour les étudiants en L2) à l'enseignement (en M1). Ces emplois s'adressent particulièrement aux étudiants boursiers et la rémunération au SMIC horaire sera cumulable avec les bourses, l'ensemble n'excédant pas le SMIC. Le projet de loi prévoit un temps de travail hebdomadaire inférieur à la durée légale mais n'en précise pas le plafond qui sera fixé par un futur décret. Le gouvernement précise par contre que les horaires pourront être flexibles.

Analyse

Reconnaissons avant tout que ce dispositif est un peu plus avantageux que ceux créés par la droite et avec lesquels l'administration était conduite à exploiter des travailleurs de manière honteuse et dans la plus grande précarité, parfois même à des fins purement électorales (on se souvient notamment des milliers de contrats de six mois que les chefs d'établissements étaient enjoins à signer... six mois avant les élections présidentielles). En effet, ici, les contrats sont d'un an au moins, et il n'y a pas pour l'instant de mesure dérogatoire permettant de les rémunérer en dessous du SMIC. Dans la situation actuelle de chômage de masse et de pauvreté étudiante, nul doute que ce dispositif ne manquera pas de candidat-e-s, et on les comprend.

Cependant, pour SUD Éducation Lorraine, aucun changement radical de cap n'est perceptible dans ce nouveau dispositif. Au contraire, se voit confirmée une logique libérale en matière d'éducation, de formation et d'emploi, mais également une politique d'austérité où l'on répond aux besoins d'emplois publics par des contrats précaires payés au salaire minimum :

- aucune création nette d'emploi, mais une réaffectation des crédits destinés aux emplois aidés préexistants ;
- un dispositif qui reste très éloigné d'une véritable politique de lutte contre le chômage, notamment des jeunes ;
- des contrats de droit privé qui n'ont rien à faire au sein du service public ;

- un nombre limité (18 000 créations sur trois ans) dont les 2/3 des futurs professeurs ne bénéficieront pas ;
- une logique libérale du « donnant-donnant » pour les étudiants, mais aucune dynamique du droit aux études supérieures ;
- un travail qui, comme tout autre, nuit aux conditions d'études comme l'attestent les enquêtes sur le travail salarié des étudiants ;
- un choix d'orientation professionnelle précoce (dès la fin de la première année de fac) ;
- un recrutement local qui réaffirme le rôle de manager des chefs d'établissements ;
- un dispositif qui ne contrecarrera pas le manque de candidats dont la cause tient plus à l'image de la profession et à la dégradation des conditions de travail ;
- un texte qui semble confirmer entre les lignes la mastérisation et qui se contente simplement de corriger de manière très insuffisante les effets de l'allongement des études.

Réponse des organisations syndicales

Pour SUD Éducation qui siège au CSE, pour des raisons de fond et de calendrier, il n'était pas question de voter ce texte, la précarité ne répondra pas plus au chômage de masse qu'aux besoins du secteur public. Nous avons donc choisi de refuser de prendre part au vote. Cependant, il nous a semblé nécessaire de proposer un certain nombre d'amendements pour élargir au maximum la base des bénéficiaires et diminuer au maximum la précarité du contrat avant que le texte ne risque d'être voté en l'état. C'est peu dire que nous avons été surpris non seulement d'être la seule organisation à avoir tenté de l'améliorer, mais surtout des



réactions de certaines autres organisations syndicales ! Tout d'abord l'UNSA a fait des pieds et des mains (sans fondement réglementaire) pour que nos amendements soient retirés des débats ; c'est l'administration elle-même qui l'a rappelée à l'ordre. Ensuite, l'UNSA, le SGEN et le SNALC ont voté contre nos amendements qui proposaient d'élargir la base du recrutement, de sortir le dispositif du cadre ultra-précaire des Contrats d'accompagnement vers l'emploi, de changer le contrat de droit privé en contrat de droit public, de transformer le recrutement local par les établissements en recrutement par les services déconcentrés du Ministère (Rectorat). FSU, CGT et FO ont voté pour nos amendements ou n'ont pas pris part au vote. **Au final, le dispositif global « Emploi d'Avenir Professeur » a été adopté dans son état initial avec les voix de l'UNSA, du SNALC et du SGEN. Terrible manière de défendre les travailleurs** que de voter pour maintenir des dispositions précarisant leur situation et sapant le service public avec des contrats de droit privé... Mais surtout belle occasion manquée de contraindre l'administration à améliorer le sort de 18.000 travailleurs.

Conclusion

En cette nouvelle rentrée scolaire donc, pas de véritable changement en perspective. Si le candidat Hollande avait annoncé pendant sa campagne électorale l'annulation des 14 000 suppressions de postes et le rétablissement de la formation des enseignants, le gouvernement du président Hollande s'est contenté d'un gros millier de suppressions annulées et d'un petit allègement horaire pour les stagiaires. Pas d'abrogation de contre-réforme éducative en perspective non plus. Et en matière de précarité, rien de nouveau sous le soleil non plus : les emplois d'avenir restent dans la droite ligne libérale des emplois aidés qui fleurissent sous diverses appellations depuis les années 80. A ceci près que le gouvernement y ajoute la contrainte d'austérité budgétaire : en réservant le volet « professeur » des emplois d'avenir aux étudiants se destinant à l'enseignement, il économise le

montant des bourses qui leur sont attribuées. En effet, les emplois d'avenir professeur seront rémunérés 900 euros². Retirons de cette somme la bourse (qui serait payée à l'étudiant, donc déboursée par l'état, de toute façon), alors on peut se rendre compte que l'état ne paye ces emplois que 400 euros. Radieux !

À l'opposé de la poursuite de cette politique libérale et d'austérité, SUD Éducation revendique:

1) en matière d'emplois publics :

- l'arrêt du recrutement de précaires et la titularisation de tous les précaires recrutés,
- l'arrêt des suppressions de postes dans toute la fonction publique, le rétablissement des postes supprimés, et la création de véritables emplois publics statutaires à la hauteur des besoins,
- la diminution et le partage du temps de travail,
- une augmentation générale des salaires de tous les personnels.

2) en matière éducative :

- la fin de la gestion managériale et concurrentielle de l'éducation,
- des moyens matériels et humains garantissant des conditions de travail correctes pour les élèves et les personnels (baisse des effectifs par classe notamment),
- l'abrogation de la mastérisation comme de toutes les contres-réformes éducatives menées par la droite,
- le recrutement des enseignants sur concours à l'issue de la licence, suivi de deux années de formation professionnelle sous statut de fonctionnaire stagiaire dont une partie en alternance, avec un temps en responsabilité devant élèves d'un tiers temps au maximum et validé par la délivrance d'un master.

3) en matière d'études :

- la reconnaissance d'un droit aux études supérieures et leur gratuité,
- l'instauration d'un revenu socialisé pour tous les jeunes en formation ou privés d'emplois à partir de l'âge de la fin de la scolarité obligatoire.

4) en matière de financement :

- un véritable partage des richesses qui, au regard du montant des profits réalisés et des revenus de la finance et du patrimoine, apparaît nécessaire et urgent.

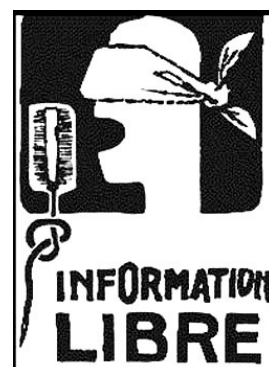
En bref !

L'administration, comme le temps, se couvre :

Vendredi 29 juin. On annonce à des professeurs des écoles à 14h38, qu'à 11h, soit 3h38 auparavant, il y aura un épisode orageux violent qui pourrait mettre en danger les personnes pratiquant une activité de sport exposée.

Bien sûr, nous sommes en classe et c'est un mail qui arrive sur l'adresse académique.

Cela s'appelle ouvrir le parapluie...



² <http://www.education.gouv.fr/cid61330/les-emplois-d-avenir-professeur.html>

IL A DIT, IL A MENTI

François Hollande Le candidat de la justice



PS

✓ **Donner les moyens à l'école et aux professeurs d'instruire nos enfants** plutôt que fermer des classes et supprimer des postes.

François Hollande ouvrira 60 000 postes (d'enseignants et d'encadrement). Prioritairement destinés aux territoires qui en ont le plus besoin, ils seront d'abord affectés au primaire et au collège.

Pour la rentrée 2012, les 14 000 suppressions de postes décidées par Nicolas Sarkozy seront annulées. Une véritable formation des maîtres sera rétablie.

✓ **Ne laisser aucun territoire de la République de côté** plutôt que fermer les services publics.

François Hollande fera de l'égalité entre les territoires une priorité. Il abrogera la régression territoriale Sarkozy et engagera une nouvelle étape de la décentralisation pour renforcer la démocratie et les libertés locales. C'est une urgence pour les banlieues, pour les territoires ruraux, pour les Outremer.

Avec vous et pour vous,

Oui, vous avez bien lu : « Pour la rentrée 2012, les 14 000 suppressions de postes décidées par Nicolas Sarkozy seront annulées ». Hum, hum... Et aussi « Une véritable formation des maîtres sera rétablie ». 3 heures de service en moins, 6 heures de formation fin août, est-ce cela une véritable formation ? Ah, promesses de campagne électorale ! Pourtant le candidat Hollande avait aussi dit : « Ce que je dis sera fait ». Mais alors, où est la « justice » ? C'est quand le « changement » ?

**NE COMPTONS QUE SUR NOUS-MEMES
ET SUR NOTRE FORCE COLLECTIVE.
LES MESURES D'URGENCE
SE GAGNERONT PAR LA LUTTE !**



PETIT COMPTE RENDU D'UNE RÉUNION DE DIRECTEURS D'ÉCOLE, QUELQUE PART EN LORRAINE

On nous parle de chiffres, de statistiques, à propos notamment des PPRE. « Un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) est un plan coordonné d'actions conçu pour répondre aux besoins d'un élève lorsqu'il apparaît qu'il risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences du socle commun » dicit Eduscol. Chacun sait à quoi servent les PPRE, en élémentaire du moins : l'administration se couvre en pouvant opposer aux parents qu'elle ne reste pas les bras croisés devant les difficultés des élèves. Mais pour l'élève, cela ne sert pas à grand-chose. Pour l'enseignant, qui n'aura aucune aide extérieure pour aider ses élèves, il faut formaliser ce qui est fait, ce qui lui grapille un peu plus de temps sur du temps précieux : celui de la réflexion, celui de la recherche. Car enseigner, c'est chercher sans cesse comment faire, faire mieux, faire autrement...

Mais bon, là, c'est parti, on a droit à une avalanche de statistiques. Et je me rappelle que je n'avais pas répondu à cette enquête sur les PPRE, par manque de temps et/ou par mauvaise volonté peut être, et qu'au dernier moment, on m'a demandé de faire au mieux, en utilisant un outil statistique moderne et performant : la louche (si, si... je vous assure, on m'a dit « donne moi des chiffres qui ont l'air vraisemblables »...) Là-dessus, j'entends que « des facteurs de pondération » ont été appliqués sur les chiffres envoyés par les écoles. J'en discute avec quelques collègues qui m'avouent sans vergogne que eux, par contre, ont répondu

consciencieusement à cette enquête, en remplissant bien toutes les cases, après une longue étude faite... à la louche. Super, cela fait donc une heure qu'on me parle de statistiques inutiles (le nombre de PPRE des écoles voisines m'important peu) à propos d'une pratique inutile, tout cela provenant de chiffres « aléatoires » qui ont été « pondérés » pour que ça ressemble à quelque chose.

Par contre, rien sur l'apprentissage de l'abstraction, rien sur le statut de l'erreur ou de la correction à l'école, rien sur l'apprendre ensemble, la pertinence de l'argumentation, rien sur la motivation des équipes, bref, rien qui ne puisse faire progresser nos élèves. S'en suit une autre volée de chiffres sur le niveau A1 en langue, tout aussi inutile puisque les collègues n'en tiennent absolument pas compte pour former les groupes de langue en 6ème. Même chose pour le niveau en natation, le taux de B2I validés, le taux d'AFPS, et que sais-je encore. Mais encore une fois, l'administration se gargarise de la moindre augmentation d'un taux. Le seul chiffre qui augmente de façon sûre, c'est le nombre d'enquêtes inutiles...

De plus en plus, on fait comme si, on fait semblant, et un immense fossé se creuse entre ceux qui font et ceux qui doivent faire faire. Le prescrit s'écarte de la réalité à la façon dont l'univers s'étend, et le grand écart devient de plus en plus difficile à faire.

Quand va-t-on dire : "STOP" ?



MEURTHE-ET-MOSELLE : PLAN « COLLEGES NOUVELLE GENERATION »

Partant du constat du caractère vieillissant des collèges de Meurthe-et-Moselle et du soit-disant sous-effectif de certains, le Conseil Général se lance dans un grand plan de refonte du réseau existant. Ce projet de 270 millions d'euros prévoit la construction d'une dizaine de collèges neufs, de travaux de rénovation lourds dans certains autres et d'une redéfinition de la sectorisation. Le projet par territoire est annoncé par le CG54 sur son site³. Naturellement, dans ce document de communication, comme dans le magazine « Vivre en Meurthe-et-Moselle », le CG affiche en grand « l'effort de concertation » et l'ambition du projet. Nous ne doutons pas que sur un certain nombre de points ce plan apportera des avantages majeurs, notamment en termes d'économies d'énergie, de confort d'usage ou encore d'esthétique, vu l'état de décrépitude avancée de certains établissements. Mais au delà de la com', notre rôle d'organisation syndicale est d'apporter un regard critique sur ce projet et de pointer là où le tableau est moins rose pour les travailleurs ou pour les usagers.

Sur la concertation. À titre d'exemple, les organisations syndicales (du personnel éducation et territorial) on été conviées à une « réunion de concertation » le 8 juin 2012 (la seule prévue). Il s'agissait en réalité d'une réunion de présentation d'un projet déjà largement ficelé et sur les rails, et dont le vote en assemblée départementale était prévu le 25 juin⁴. Pour ce qui est d'avec la population, l'effort était identique : le CG annonce haut et fort qu'il mène un vaste travail de concertation dans les territoires. En réalité la plupart des réunions se sont déroulées avec les maires et l'administration de l'Éducation nationale. Puis dans les quelques réunions ouvertes aux parents, aux enseignants et au public, il ressort plutôt le sentiment d'avoir été exclus d'une réflexion déjà aboutie. Et là où le CG n'est pas parvenu à passer en force, dans le Lunévillois par exemple, il annonce: « les acteurs locaux n'ont pas saisi l'opportunité de la construction d'un collège neuf ». Précisons que le pendant était la fermeture de trois autres (Bénaménil, Blâmont, Badonviller). En conséquence, le CG annonce qu'il n'assurera qu'une maintenance minimale dans ces établissements en très mauvais état et donc aucun travaux. À Longwy également, l'emplacement du nouveau collège fait largement débat, mais pas question pour le CG de dévier d'un iota de son projet.

Sur les constructions de collèges. Il faut convenir du très mauvais état de certains, mais la construction d'un collège neuf viendra remplacer plusieurs autres et conduira nécessairement à des fusions et donc à des fermetures d'établissements de 200 élèves ou moins. Si l'on peut comprendre qu'en milieu urbain une nouvelle sectorisation, si elle est mûrement réfléchie avec la population, peut ne pas poser problème, en milieu rural en revanche un certain nombre de projets conduiront de nombreux élèves à plus de transport, à l'impossibilité de rentrer chez eux le midi ou à certaines difficultés d'organisation.

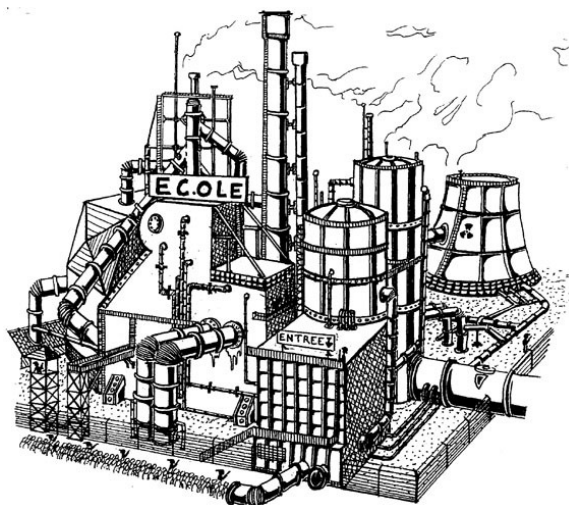
Sur les effectifs. Le CG postule que plusieurs collèges sont en sous-effectif, en martelant qu'il y aurait l'équivalent de 20 collèges de 400 élèves vides dans le département. Il se sert de ce postulat largement idéologique comme prétexte pour harmoniser la taille des collèges vers le haut. Mais une rationalisation mathématique des effectifs des établissements (surtout lorsqu'elle prend pour base les effectifs-classe imposés par le ministère ces dernières années) n'a pas sa place en matière d'éducation, notamment en milieu rural ou en zone d'éducation prioritaire. De même pour les effectifs-classe dans les constructions de nouveaux locaux, le CG se base sur la possibilité de remplir les salles avec 30 élèves au moins, y compris pour les matières expérimentales, les langues, les salles de

3 http://www.cg54.fr/uploads/media/college_nouvelle_generation_8pages.pdf

4 La délibération peut-être lue ici: http://sudedulor.lautre.net/spip/IMG/pdf/Plan_college_nouvelle_generation_54.pdf

technologie, informatique, d'éducation artistique ou musicale. Nul doute que les services déconcentrés du Ministère se réjouiront que le CG leur permette matériellement de remplir haut la main leurs objectifs. Enfin, il nous semble particulièrement déplacé de vendre des augmentations d'effectif en affichant une volonté d'augmenter la mixité sociale des établissements.

Sur le fonctionnement des collèges . Le CG parle d' « ouverture sur l'extérieur » ; il affirme que « les CDI, les salles informatiques et les salles d'éducation artistique seront accessibles indépendamment des heures d'ouverture des collèges ». Peu de réponses à nos questions sur ce sujet. Le CG assure qu'il ne s'agit pas de demander à l'Éducation nationale que des personnels travaillent au delà des heures de cours mais plutôt d'une double gestion de ces locaux. En creusant un peu on nous parle de gestion par des bénévoles des municipalités. Il y a peu de chance que les documentalistes, les gestionnaires informatique et les enseignants d'arts plastiques apprécient que le matériel qu'ils gèrent au quotidien à des fins pédagogiques et d'éducation soit utilisé en soirée et sans leur présence comme bibliothèque ou MJC, surtout si l'on se contente de les en aviser.



« Développement durable », « mixité sociale », « concertation », « investissement », c'est sous ces mots d'ordre que le Conseil général vend son projet de réorganisation du réseau des collèges du Meurthe-et-Moselle. Pour le développement durable, nous verrons bien ce qu'en feront les cabinets d'architectes et les multinationales du BTP qui décrocheront les marchés. Pour le reste, il semble bien, en grattant un peu, que le maître mot soit la rentabilisation des établissements et la baisse des coûts. Si cet impératif nous semble bien légitime quand il s'agit d'économie d'énergie, il l'est bien moins quand il aboutit à une diminution du nombre des établissements, à une augmentation des effectifs par structure et à des suppressions de postes

d'agents territoriaux. Derrière la concertation de façade, il semble bien que ce soit également (surtout) les audits coûteux commandés par le CG à deux sociétés (Éducation & Territoires et Wexco) qui aient guidé le plan « Collèges Nouvelle Génération ». Des audits qui préconisent un calcul au plus juste des coûts d'entretien: 13 m² par élève, 1700 m² par agent d'entretien, entre 70 et 100 postes d'ATTEE en moins, une préconisation qui à aucun moment ne tient compte des conditions de travail des agents et un rapport qui spolie les prérogatives du Comité d'hygiène et de sécurité du CG54.

AGENDA

03 octobre 2012	AG SUD Éducation Lorraine (14h)
10 octobre 2012	RIS réunion d'information syndicale SUD 1er degré 54 Nancy/Maxéville
15 & 16 octobre 2012	Stage SUD Éducation Lorraine : pratiques militantes de terrain
24 octobre 2012	RIS réunion d'information syndicale SUD 1er degré 57 Metz/Montigny
14 novembre 2012	AG SUD Éducation Lorraine (14h)
22 & 23 novembre 2012	Stage SUD Éducation Lorraine ouvert à tous à Metz : droit professionnel
05 décembre 2012	AG SUD Éducation Lorraine (14h)
19 décembre 2012	RIS réunion d'information syndicale SUD 1er degré 54 Jarny
09 janvier 2013	AG SUD Éducation Lorraine (14h)
23 janvier 2013	RIS réunion d'information syndicale SUD 1er degré 88 Épinal
14 & 15 février 2013	Stage SUD Éducation Lorraine ouvert à tous à Nancy : droit professionnel

Pour plus de renseignements, autres RV, autres formations, modalités d'inscription, consulter notre site internet :

<http://sudedulor.lautre.net/>

Contre l'Europe austéritaie, mobilisons-nous !

Partout en Europe, les politiques menées sous prétexte **de crise** sont de même nature. Il s'agit à la fois de réduire le niveau de vie et la couverture sociale des travailleurs, des jeunes, des chômeurs, et de démanteler les services publics. Tout cela se fait au nom de la dette publique. Pourtant la crise des finances publiques a pour origine la crise financière causée par les grands groupes capitalistes bancaires et par une politique diminuant les recettes de l'état au profit des plus riches⁵.

La Grèce est le pays le plus touché. Ce pays a de surcroît été victime des magouilles de la banque Goldman-Sachs qui le conseillait sur la gestion de sa dette tout en spéculant sur ses titres publics. Devant l'ampleur du déficit Grec, l'UE a réagi promptement en débloquent des milliards d'argent public qui contrairement à ce qu'on entend partout n'ont absolument pas aidé les Grecs, mais ont renfloué les banques, principalement Françaises et Allemandes, qui avaient contracté de la dette Grecque. En échange de ces soi-disant aides, les gouvernements de gauche libérale et de droite qui se sont succédé ont appliqué des plans d'austérité successifs à leur population. Le SMIC a baissé de 740 à 580€ ; les privatisations se sont multipliées ; les retraites et les salaires des fonctionnaires ont été diminués ; 150 000 suppressions de postes dans la fonction publique, **dont au moins 50 000 licenciements**, sont prévues, etc... Le résultat de cette politique c'est 22,5% de chômage, 20% de la population sous le seuil de pauvreté, et une terrible augmentation des suicides (22% de suicides en plus de 2009 à 2011 selon l'OMS).

La population Grecque se bat contre ce qu'elle subit. De puissantes grèves sectorielles et générales se succèdent depuis 2010, malheureusement elles restent limitées dans le temps et le mouvement social n'a pas encore réussi à inverser la tendance. Leur adversaire est extrêmement résolu. En effet pour le monde de la finance, il s'agit de rétablir son taux de profit d'avant la crise en liquidant ce qui reste du « modèle social européen ». Si un peuple montre qu'il est capable de le faire reculer, cela pourrait servir d'exemple à l'échelle internationale et faire échouer son projet.



C'est pour cela que la lutte du peuple Grec est également la nôtre. Les plans d'austérité se multiplient à divers degrés en Europe et le chômage augmente partout. Les Portugais, les Espagnols, les Italiens connaissent des baisses de revenus, des hausses de TVA, et bien d'autres mesures d'injustice sociale. En France, François Hollande prépare le pays à une politique d'austérité en déclarant prioritaire la baisse du déficit et en annonçant la signature du TSCG, un nouveau traité européen qui rendra des sanctions automatiques en cas de déficit budgétaire au-delà

des 3%. Vu la situation actuelle cela contraindra tout gouvernement à une politique austéritaie. Pourtant, l'austérité nous la connaissons déjà ! Sous Sarkozy, ce fut le gel de salaire, les suppressions de postes massives, le recul des droits à la retraite et de la couverture sociale, etc... Nous devons stopper cette spirale infernale et construire les luttes contre les plans d'austérité ici comme ailleurs.

⁵ Voir : *La dette est illégitime, refusons de la payer* ; site SUD Éducation Lorraine : <http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article752>

POUR VALLS, LE CHANGEMENT, C'EST DE POURSUIVRE LA POLITIQUE ANTI-ROMS DE SARKOSY

Communiqué de la fédération SUD éducation du 10 août 2012

Mardi 31 juillet 2012, Manuel Valls, Ministre de l'intérieur, annonçait : « *Les préfets ont pour mission de démanteler les camps de Roms quand il y a eu une décision de justice* ». Ces déclarations sont une confirmation : la politique d'expulsion tous azimuts mise en œuvre sur le terrain cet été n'est nullement le fait de Préfets nostalgiques du sarkozysme, elle est bel et bien commanditée directement par le ministère !

Comme l'ont constaté le collectif Romeurope et la FNARS fin juillet : « *Partout en France les évacuations des lieux de vie se poursuivent, comme à Aix-en-Provence, à Saint-Étienne, à la Tronche... sans solutions alternatives, abandonnant à nouveau des hommes, des femmes et des enfants à la rue, dans une précarité toujours plus grande.* »⁶ D'autres expulsions ont déjà eu lieu ou sont en préparation à Hellemmes, Villeneuve d'Asc, Grenoble, La Courneuve, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Marseille, en Seine-Saint-Denis, ...

Il y a urgence à en finir avec cette politique discriminatoire qui a notamment pour conséquence de priver des milliers d'enfants et d'adolescent-e-s du droit à l'école. Déjà en 2009, SUD éducation condamnait, avec le *Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation*⁷, les déplacements forcés à répétition qui ruinent les efforts des familles, des associations et des personnels de l'Éducation Nationale pour la scolarisation de ces enfants.

La fédération SUD éducation :

- condamne la politique discriminatoire du gouvernement Hollande-Ayrault-Valls à l'égard des Roms, dont les propos du ministre de l'intérieur sont le révélateur ;
- demande que soit mis fin à toutes les mesures dérogatoires en France et en Europe qui entravent la liberté de circuler et qui excluent des milliers de travailleurs/euses roms du droit de travailler ;
- exige que le droit au logement soit effectif sans condition d'origine ou de nationalité, et qu'il n'y ait aucune expulsion sans relogement, pour les Roms comme pour tou-te-s les résident-e-s ;
- appelle à construire des mobilisations pour faire respecter par l'ensemble des institutions (Mairies, Conseils Généraux, Régions, IA, Rectorats, État, Union Européenne) les droits inconditionnels au travail et au revenu, au logement et à l'éducation.



Saint-Denis, le 10 août 2012

contact

RESF 54 : resf54@free.fr

RESF 57 : resfmetz@gmail.com

cercles du silence

Tous les derniers samedis du mois, 15h place Stanislas à Nancy.

Tous les 30 du mois, 18h à 19h place d'Armes à Metz.

⁶ http://www.romeurope.org/IMG/pdf/Communique_de_presse_Romeurope_FNARS_31-07-2012.pdf

⁷ http://www.romeurope.org/IMG/pdf/Doc_d_information_-_Collectif_pour_le_droit_des_enfants_roms_a_l_education-3.pdf



PERMANENCES SYNDICALES ACADÉMIQUES

**Lundi à Vendredi
de 14h à 18h**

au local syndical de
SUD Éducation Lorraine
76 rue de la Hache - Nancy

Téléphone : 03 83 35 01 48

SUD Éducation Lorraine :
sudeduclor@gmail.com
76 rue de la Hache - 54000 Nancy

SUD Éducation 57 :
sudeduc57@gmail.com
4 rue de la Chabosse - 57070 Metz

SUD Éducation 88 :
sudeduc88@gmail.com
8 avenue de la ville de Vichy - 88400
Gerardmer

SUD Éducation 54 :
sudeduc54@gmail.com
76 rue de la Hache - 54000 Nancy

SUD Éducation 55 :
sudeduc55@gmail.com
76 rue de la Hache - 54000 Nancy

Site académique :
<http://sudedulor.lautre.net/>

Site fédéral :
www.sudeducation.org



J'adhère !

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tel :

Adresse mail :

Adresse professionnelle :

Catégorie : Échelon :

Fonction exacte :

Barème indicatif de COTISATION (réduction
d'impôt de 66%) :

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Salaire net mensuel	Cotisation annuelle
- de 600 €	6,00 €	+ de 2200	227,00 €
+ de 600	15,00 €	+ de 2300	246,00 €
+ de 750	27,00 €	+ de 2400	266,00 €
+ de 900	45,00 €	+ de 2500	287,00 €
+ de 1000	54,00 €	+ de 2600	309,00 €
+ de 1100	64,00 €	+ de 2700	331,00 €
+ de 1200	75,00 €	+ de 2800	354,00 €
+ de 1300	87,00 €	+ de 2900	378,00 €
+ de 1400	99,00 €	+ de 3000	403,00 €
+ de 1500	112,00 €	+ de 3100	429,00 €
+ de 1600	127,00 €	+ de 3200	455,00 €
+ de 1700	142,00 €	+ de 3300	482,00 €
+ de 1800	158,00 €	+ de 3400	510,00 €
+ de 1900	174,00 €	+ de 3500	539,00 €
+ de 2000	191,00 €	+ de 3600 €	15,70 % du salaire mensuel
+ de 2100	209,00 €		

Paiement : par chèque à l'ordre de SUD Éducation Lorraine
et à adresser à :

Sébastien Borges - 17 rue Henner - 54000 Nancy
Possibilité de paiement fractionné en établissant dès
l'adhésion 3 chèques datés qui seront encaissés au cours de
l'année.